



TRAIT D'UNION N°80



Mairie de Bor et Bar: 05 65 65 81 58
www.bor-et-bar.fr
mairie-de-bor-et-bar@wanadoo.fr

Octobre 2018

Le mot du maire

Nous voilà en automne, la nature se met au repos après une longue période de sécheresse et de forte canicule.

La saison touristique, a été excellente concernant la location des gîtes de Bor et un peu plus faible pour le gîte d'étape .

Je tiens à remercier les associations et tous les bénévoles qui ont su animer toutes les activités de la saison .

Vous êtes tous invités pour la commémoration du 11 novembre à 11 h où la matinée se terminera par un apéritif offert à tous par le conseil municipal à la salle de la mairie

Félicitations à tous les étudiants qui ont réussi leurs diplômes.

Coralie Glories: Diplôme Universitaire d'Aromathérapie

Sarah Glories: BTS production animale mention bien

Lauren Skingsley: Baccalauréat gestion administration

Lucas Rousson: Brevet des collèges mention assez bien

.....
Les personnes qui désirent s'inscrire sur **les listes électorales** de la commune sont priées de se présenter en mairie avant le 30/12/2018 munies d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et de leur ancienne carte d'électeur.

.....
Vous pouvez toujours faire parvenir votre **adresse mail** à la mairie (mairie-de-bor-et-bar@wanadoo.fr). Cette dernière nous sera très utile si nous cherchons à vous contacter ou vous envoyer des infos.

.....
Ramassage scolaire: La commune prend en charge une partie du transport scolaire pour chaque enfant. Pour tout élève qui arrête le transport scolaire en cours d'année, il convient de restituer la carte de transport au service qui l'a délivrée, avec un courrier en indiquant la date à partir de laquelle l'enfant ne bénéficie plus du ramassage et en transmettre une copie à la commune. Si vous n'effectuez pas cette formalité, la commune ne prendra pas en charge la part communale et celle-ci sera facturée à la famille.

AU CONSEIL MUNICIPAL

Au Conseil Municipal nous avons:

- Acquis un chauffe eau pour la mairie
- Acquis un souffleur thermique
- 3000 gobelets et 200 carafes réutilisables
- Fixé le loyer du logement de la maison Calvet à 260€
- Nommé Patricia Davy aux fonctions d'agent recenseur et de coordonnateur
- Retenu la proposition de la Boutique du Menuisier pour la fourniture et la pose de volets à l'école de Bor qui s'élève à la somme de 10 795,40 € HT
- Effectué le choix des entreprises pour l'aménagement de 3 logements dans la maison du forgeron:
 - Gros œuvre : Garrigues et fils
 - Charpente et couverture : François
 - Menuiseries intérieures : Brége
 - Menuiseries extérieures: Miroiterie Villefranchoise
 - Plâtrerie : Calvignac
 - Carrelage : Lucama
 - Peintures/Sols : Da Costa
 - Electricité/Chauffage/VMC : Laurent
 - Plomberie/Sanitaire : Regourd
- Décidé de retenir la SARL Coordination Bassin Boursou pour procéder au repérage de l'amiante dans la maison du forgeron.
- Décidé de retenir le bureau Veritas comme coordinateur sécurité et protection santé sur le chantier de la maison du forgeron.
- Effectué les demandes de subventions pour la réhabilitation de la maison du forgeron.



COMITE DES JEUNES



C'est sous un soleil brûlant que le samedi 14 juillet 2018 en début d'après-midi se sont élancés 30 participants de la course cycliste. Ce sont ensuite 122 coureurs ont pris le départ de la course « Les Lacets du Viaur ».

La course dédiée aux enfants dénombrait quant à elle une cinquantaine de jeunes coureurs. La soirée a été animée par « La Carriole », les organisateurs de la course ont ensuite proposé aux 300 personnes présentes sur place de déguster une paëlla en notre compagnie !

Malgré quelques désagréments météorologiques le vendredi soir, l'édition 2018 du Festi'Bar a continué sur sa lancée avec la soirée du samedi soir où cette fois-ci la météo était de la partie.

Le samedi soir, le Comité vous proposait son fameux repas de Producteurs de Pays. Au menu nous retrouvons : la salade de gésiers et ses fritons, la truffade de M. LACASSAGNE, la poitrine farcie réalisée par les 4 Villages, le fromage de « Nature de Lait » ainsi que des tartelettes à la pomme et aux pruneaux.

Pour la deuxième année consécutive Jean-François MEZY et son orchestre nous ont fait danser toute la soirée ! Nous avons pu profiter du nouveau bar qui a été réalisé par les membres du Foyer Rural que nous tenons à remercier.

Comme à son habitude les membres du Comité se sont retrouvés pour ranger et nettoyer après ce week-end de festivités. Le Festi'Bar 2018 s'est clôturé en beauté avec une baignade au Viaur !

Par la même occasion, nous souhaitons la bienvenue à Lucas et Hugo ROUSSON qui viennent agrandir les rangs du Comité.

Le Comité des Jeunes tient à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui rendent la réalisation du Festi'Bar possible ! Un grand merci également à tous nos sponsors ainsi qu'à la mairie de Bor et Bar qui nous prête généreusement la grange accoudée au bar ! Nous remercions Jean-Loup qui chaque année fait découvrir à une grande partie de ses campeurs le Festi'Bar.

Pour terminer, bien évidemment merci à vous les FESTI'BAROISES et FESTI'BAROIS ! Nous vous donnons rendez-vous à la fin du mois d'octobre pour le traditionnel concours de belote : le premier concours aura lieu le vendredi 26 octobre 2018 à partir de 20 h 30 à la salle des fêtes de Bar.

Les concours suivants auront lieu tous les quatrièmes vendredis du mois, nous vous communiquons les dates pour les concours de l'année 2018 : vendredi 23 novembre et vendredi 28 décembre

FOYER RURAL

Le Foyer Rural de Bor et Bar tiendra son assemblée générale à la salle de la mairie le lundi 22 octobre 2018 à 20 h. Toutes les personnes qui souhaitent découvrir l'association, devenir membre sont chaleureusement invitées à y participer.

Commémoration du 11 novembre 1918

Dimanche 11 novembre aura lieu la commémoration de l'armistice de la guerre 1914-1918.

Une brève cérémonie religieuse se déroulera en l'église de Bor suivie de l'appel aux morts des guerres et du dépôt de gerbe aux monuments aux morts de Bor et Bar.

La matinée se terminera par l'apéritif offert par la municipalité à la salle de la mairie de Bar.

Vers 12h 30 aura lieu le repas (stocfisch), qui sera servi à la salle des fêtes au cours duquel seront renouvelées les cartes des adhérents.

Tout le monde est invité mais prière de s'inscrire au plus tôt auprès de Jean Louis Garrigues 06 24 30 30 98 ou de Christiane Debar 05 65 65 84 08 .

Voyage en Camargue

Samedi 22 septembre a eu lieu le voyage en Camargue. A 5 h 30 les 53 participants ont embarqué en direction Aigues-Mortes. Il faisait encore nuit ce qui a permis à certain de piquer un petit roupillon. Au soleil levant, un premier arrêt à l'entrée du Viaduc de Millau. Chacun a disposé d'un quart d'heure pour se restaurer.

Vers 10 h nous sommes arrivés à Aigues-Mortes au bord du canal de Sète où nous avons embarqué sur le bateau pour rejoindre le Mas de la Comtesse. Nous avons alors assisté à une démonstration de tri de taureaux avec des chevaux ainsi qu'à une course de vachettes. Vers 12 h 30 l'apéritif nous a été offert suivi du repas animé par les Guardians aux sons de la guitare. Tous se sont régalés de la gardiane de taureau avec son riz camarguais.

Nous avons alors repris le chemin du retour avec une halte à Aigues-Mortes où chacun a pu disposer d'une heure pour visiter la ville, les monuments en souvenir de Saint Louis, l'église de style gothique languedocien avec la relique de Saint Louis (un doigt).

Puis direction Bor et Bar, nous avons fait une pause à l'aire de repos du Viaduc de Millau où nous avons partagé le casse croute offert par le foyer.

Merci d'avoir participé à cette belle journée . A l'an prochain.



RANDONNEE

Après le traditionnel café fouace, ce fut sous un beau ciel bleu et radieux que le dimanche 9 septembre, plus de 85 randonneurs se sont lancés sur les chemins de la commune pour le plaisir de partager quelques 12 km d'effort et convivialité. L'itinéraire différent des autres randonnées, passait pour la première fois par la Bonnau-die avec la gracieuse permission de Lucy et Gordon Mac Donald et Régis Davy où les randonneurs ont pu admirer de superbes vistas. Comme toujours après la rando, le pique-nique convivial sur l'ancien terrain de foot où l'on n'eût pas besoin de parasol car le nouveau hangar nous a donné l'ombre nécessaire et fût apprécié de tous. De plus, pour la première fois, ni gobelets en plastique ni autres objets jetables ne furent utilisés! Tout cela grâce aux gobelets recyclables « Bor et Bar » et à l'eau de robinet que Jamie et Adrian Dicks de Laurélie nous ont gracieusement fourni. Un grand merci à celles et ceux qui ont contribué au succès de cette journée bien appréciée par tous les participants.



Sauvegarde du Patrimoine

CARTE D'ADHERENT /2018

10 €

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE BOR ET BAR

C'était un groupe, petit mais enthousiaste, qui a participé à notre dernière matinée de travail avant l'été. Avec l'accord de la propriétaire, Mme Bouby de Flauzins, nous avons pu explorer un endroit appelé : « le château d'Aragon » un site qui ressemble un peu au village Gaulois près de l'Albarie.

Le site est probablement un ancien endroit d'habitation fortifié mais reste tristement oublié parmi les ronces et les fougères. Le groupe a passé la matinée à débroussailler une partie du site qui a révélé des vestiges de murs, bâtiments et parcelles sur plusieurs niveaux de la colline. Nous cherchons à savoir si l'endroit a été décrit quelque part mais pour l'instant le mystère reste entier!



LA CHASSE

La saison de chasse 2018 - 2019 est désormais ouverte depuis le 09 septembre (date d'ouverture générale) et se clôturera le 28 février 2019 (fermeture générale). Comme chaque année, la saison a eu pour préambule notre traditionnel repas de la chasse. Ce fut un très bon moment de convivialité où les jeunes et moins jeunes ont pu se délecter du sanglier toujours aussi bien préparé. Un grand merci à celles et ceux qui ont participé à la préparation du repas et de la salle.

Pour cette saison, la fédération a alloué 28 bracelets pour le chevreuil et 2 bracelets pour le grand cervidé et chaque chasseur aura 1 bracelet pour le lièvre.

Quelques dates à noter concernant les dates d'ouverture et de fermeture par espèce :

- Lièvre du 30 septembre au 2 décembre 2018
- Plume (faisans - pigeons - perdrix grise) du 09 septembre au 31 janvier 2019
- Lapin de garenne du 09 septembre au 31 janvier 2019
- Grands cervidés du 13 octobre au 28 février 2019

Nous souhaitons une très bonne saison de chasse à toutes et à tous et toujours dans le plus grand respect des règles de sécurité, de courtoisie et de respect de la nature.